



الاتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولائية لكرة القدم – باتنة
LIGUE DE FOOTBALL WILAYA DE BATNA



لجنة الانضباط

Commission de Discipline

Procès-verbal

N° : 20 Séance du : 09 /02/2025

Rencontres Seniors

Membres présents:

Nom et Prénom	Qualité
BENAHMED Nouredine	Président
HAOUES Abdelouahab	Secrétaire
MERZOUGUI Fares	Membre

Ordre du jour :

- Examen du courrier :
 - Néant.
- Traitement des affaires :
 - 15^{ème} journée Division Honneur.
 - 11^{ème} journée Division Pré-Honneur (Groupe « A »).
 - 13^{ème} journée Division Pré-Honneur (Groupe « B »).
- Etude des réserves.

1- Traitement des affaires

En application des règlements généraux de la FAF (**Seniors 2024**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres, la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes :

15^{ème} journée Division Honneur

Affaire N° : 216						
Rencontre : U.S.B.ICHEMOUL // STADE.1200.BATNA						
du : 08-02-2025						
JOUEUR (S) AVERTI (S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
YOUSFI MEROUANE	0434	USBI	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUKHELOUF SAMI	2185	USBI	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KARECHE SIRADJ EDDINE	2916	S.1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENDERRADJI HOUSSEM EDDINE	0307	S.1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 217						
Rencontre : U.R.B.T'KOUT // C.A.S.T.ELABED						
du : 08-02-2025						
JOUEUR (S) AVERTI (S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
SADI AMEUR	2708	URBT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
OUHABAB OUSSAMA	2070	CASTEL	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
YAHIAOUI AMIR	2051	CASTEL	Avertissement.	Contestation de décision	101 R.G	5.000 DA
AUTRE (S) SANCTION (S):						
CLUB	SANCTION	MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)	
CASTEL	Amende	Absence d'entraîneur.		53 R.G	10.000 DA	

Affaire N° : 218						
Rencontre : M.C.B.EL.MADHER // A.S.A.BATNA						
du : 08-02-2025						
SECRETAIRE (S) EXCLU (S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUTERAA ALI « Secrétaire »	D0091	ASAB	Suspension de six (06) mois fermes.	Comportement anti sportif (insultes) envers officiel.	116 R.G	10.000 DA

JOUEUR (S) AVERTI (S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ARIBI YASSER	2401	MCBE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SI MOHAMMED ZINE ELABIDINE	0506	MCBE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENAHMED HOUSSAM	2748	MCBE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AUTRE (S) SANCTION (S):						
CLUB	SANCTION	MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)	
ASAB	Amende	Absence d'entraîneur.		53 R.G	10.000 DA	

Affaire N° : 219						
Rencontre : T.S.BOUZINA// C.S.C.CHAABA						
du : 08-02-2025						
JOUEUR (S) AVERTI (S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ZATAR NASSIM	2508	TSB	Avertissement.	Contestation de décision	101 R.G	5.000 DA
FEDALI AYMEN	3133	CSCC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MAHDI IMED EDDINE	3350	CSCC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AUTRE (S) SANCTION (S):						
CLUB	SANCTION	MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)	
TSB	Amende	Absence d'entraîneur.		53 R.G	10.000 DA	

Affaire N° : 220						
Rencontre : U.S.DOUANES.BATNA // C.R.O.SI.SLIMANE						
du : 08-02-2025						
JOUEUR (S) AVERTI (S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
LABIOD ZINEDDINE	3224	USDB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AIN.HOUD ABDELMOUMENE	3059	USDB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HIDOUCHE HICHAM	1956	CROSS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 221						
Rencontre : A.A.S.ALL.N'MEUR // I.R.B.TIMGAD						
du : 08-02-2025						
JOUEUR (S) AVERTI (S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BELAID ADLANE	1990	AASAN	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

SELOUK ANOUAR	1989	AASAN	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HELLAS DHAYA EDDINE	1974	AASAN	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HEZIL ADEL	0891	IRBT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENREGUIA OUALA EDDINE	0664	IRBT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

11^{ème} journée Division Pré-Honneur (Groupe « A »)

Affaire N° : 222

**Rencontre : E.S.N'GAOUS // J.OUED.CHAABA
du : 07-02-2025**

**Rencontre n'a pas eu lieu, suite à l'absence de l'équipe locale E.S.N'GAOUS.
Dossier transmis à la C.O.C.**

Affaire N° : 223

**Rencontre : N.R.B.BITAM // T.R.B.AIN.TOUTA
du : 07-02-2025**

JOUEUR (S) AVERTI (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ZIDANE THEMER	1928	NRBB	Avertissement.	Contestation de décision	101 R.G	5.000 DA
SERIAK DJAMEL	2733	NRBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LOUCHENE HAIDER NOUR ELISLAM	2145	TRBAT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HABBARI YUCEF « ENTRAINEUR »	E0112	TRBAT	Avertissement.	Contestation de décision	101 R.G	5.000 DA

JOUEUR (S) SIGNALE (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
DJOUBER NASREDDINE	1938	NRBB	Suspension de quatre (04) matchs fermes.	Comportement anti sportif (insultes) envers officiel.	116 R.G	10.000 DA

AUTRE (S) SANCTION (S):

CLUB	SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
NRBB	Amende	Absence d'entraîneur.	53 R.G	10.000 DA

Affaire N° : 224**Rencontre : J.S.DJEZZAR // C.R.B.RAS.LAIOUNE
du : 07-02-2025****JOUEUR (S) EXCLU (S):**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
REHABI SABER	2612	JSD	Suspension d'un (01) match ferme.	Cumul de cartons (CAS+CD)	101 & 103 R.G	5.000 DA

JOUEUR (S) AVERTI (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
SAIDI HOSSAM	2355	JSD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENATHEMENE YUCEF	2606	JSD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
CHOUIMET MOHAMMED	2444	JSD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MOHAMMEDI HAMZA	2608	JSD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SI ABDALLAH ACHREF	2609	JSD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

AUTRE (S) SANCTION (S):

CLUB	SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
JSD	Amende	Conduite incorrecte.	129 R.G	1.000 DA

13^{ème} journée Division Pré-Honneur (Groupe « B »)**Affaire N° : 225****Rencontre : RENNE.BATNA // F.S.DOUAR.DISS
du : 07-02-2025****JOUEUR (S) AVERTI (S):**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOULEMZAOUED SAMI	2797	RENNE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MEDDOURI ABDERRAHMANE « ENTRAINEUR »	E0044	RENNE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENCHAIRA REDHOUANE	4227	FSDD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
CHEBBI SALAH EDDINE	3049	FSDD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

JOUEUR (S) SIGNALÉ (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
GATER AHMED SADDEK	2108	FSDD	Suspension de quatre (04) matchs fermes.	Comportement anti sportif (insultes) envers officiel.	116 R.G	10.000 DA

Affaire N° : 226**Rencontre : N.OULED.FADEL // J.S.SERIANA****du : 07-02-2025****JOUEUR (S) EXCLU (S):**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
TOURECHE SALAH EDDINE	2452	NOF	Suspension de quatre (04) matchs fermes.	Comportement anti sportif (insultes) envers officiel.	116 R.G	10.000 DA
LATRECHE OUSSAMA	1847	NOF	Suspension d'un (01) match ferme.	Cumul de cartons (CAS+CAS)	103 R.G	

JOUEUR (S) AVERTI (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
FADEL SAAD	3184	NOF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BELGHOUL MED.ABDELKACEM	2429	NOF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MAZOUZ ILYES	2446	NOF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DIAB CHOKRI	3709	NOF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
FERRAH NACER EDDINE	1749	JSS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BELLA MED.SLIMANE	0408	JSS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GHARBI ANIS	0341	JSS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

AUTRE (S) SANCTION (S):

CLUB	SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
NOF	Amende	Conduite incorrecte	129 R.G	1.000 DA

Affaire N° : 227**Rencontre : M.FOUM.TOUB // NADJAH.BATNA****du : 07-02-2025****R.A.S****Affaire N° : 228****Rencontre : C.F.BITAM // A.S.P.FOURRAGE****du : 08-02-2025****JOUEUR (S) AVERTI (S):**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
HADADI DJABER	2528	CFB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
REZZIK SAMI	2524	CFB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GUERRAH SALAH	2914	ASPF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ABDALLAH MED.ISLEM	4050	ASPF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOULBINA ANIS	2574	ASPF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Etude des réserves

Affaire N° : 03

**Rencontre : A.A.S.ALI.N'MEUR // I.R.B.TIMGAD
du : 08-02-2025**

Réserves formulées sur la feuille de match et confirmées par le club I.R.B.TIMGAD, sur la participation des joueurs

- MENZER DJAMAL LN° : 1973 du club A.A.S.ALI.N'MEUR.
- HELLAS DHAYA EDDINE LN° : 1974 du club A.A.S.ALI.N'MEUR.
- SELOUK ANOUAR LN° : 1989 du club A.A.S.ALI.N'MEUR.
- HAKEM ABDELOUAHAB LN° : 1982 du club A.A.S.ALI.N'MEUR.
- MESSAADIA MOHAMED-AMIN LN° : 1998 du club A.A.S.ALI.N'MEUR.

qui seront sous peine d'une suspension non purgée à la date de la rencontre.

- **En la forme : Irrecevables** (Les Réserves doivent être nominales et motivées sur la feuille de match selon l'article N°86 des R.G de la FAF).

Par ce motif la Commission de Discipline décide :

1- Rejet des réserves du club I.R.B.TIMGAD.

❖ Passant outre ce rejet, et après les recherches effectuées par la Commission de Discipline dans son fichier disciplinaire, il ressort que les deux joueurs : (le reste des joueurs ne sont pas sous peine de suspension non purgée à la date de la rencontre)

- HELLAS DHAYA EDDINE LN° : 1974 du club A.A.S.ALI.N'MEUR.

A participé à la rencontre citez en objet, ou il était sous le coup d'une suspension non purger d'un (01) match ferme pour cumul de quatre (04) avertissements au cours des rencontres (Voir : PV N°19 du 24/03/2024 Affaire N°230, PV N°25 du 28/04/2024 Affaire N°297, PV N°31 du 27/05/2024 Affaire N°360 et le PV N°34 du 10/06/2024 Affaire N°367) et le prochain match (Final Coupe de wilaya du 25/06/2024) à jouer et n'a pas régularisé sa situation disciplinaire.

- SELOUK ANOUAR LN° : 1989 du club A.A.S.ALI.N'MEUR.

A participé à la rencontre citez en objet, ou il était sous le coup d'une suspension non purger d'un (01) match ferme pour cumul d'avertissements au cours d'une rencontre (Voir : PV N°34 du 10/06/2024 Affaire N°367) et le prochain match (Final Coupe de wilaya du 25/06/2024) à jouer et n'a pas régularisé sa situation disciplinaire.

Ce qui précède et selon l'article 96 Alinéa 02 des R.G de la F.A.F édition 2025 la C.D décide :

- Match perdu par pénalité au club A.A.S.ALI.N'MEUR (annulation des points gagnés sans les attribuer à l'équipe adverse).
- Suspension de quatre (04) matchs fermes en sus de la sanction initiale d'un (01) match ferme, ce qui fera un total de cinq (05) matchs fermes pour les deux joueurs fautifs suivants:
 - HELLAS DHAYA EDDINE LN° : 1974 du club A.A.S.ALI.N'MEUR.
 - SELOUK ANOUAR LN° : 1989 du club A.A.S.ALI.N'MEUR.
- Suspension de deux (02) mois fermes de toutes fonctions officielles pour le responsable de l'équipe Séniors fautif Mr : OUAZANI WALID LN° : D0077.
- Une amende de 30.000 DA est infligée au club A.A.S.ALI.N'MEUR.

La séance s'est levée à 18h00.

**Le Secrétaire
A.HAOUES**

**Le Président
N.BENAHMED**

